



## *Réunion de bureau du 21 mars 2017*

*- Présents : Mickaël Menant, Jérémy Barbier, Henriette Mette, Béatrice Varin, Elodie Lerendu, Valérie Vivier, Vincent Lefèvre, Guillaume Vignet, Thérèse Françoise, Loïc Malenfant, Jean-René Hirard, Cyrille Desplanques, Severine Moison, Franck Louis, David Pascutti.*

*-Secrétaire de séance : Elodie Lerendu*

*Pv de la réunion du 17/01/2017 approuvé à l'unanimité.*

### *- Infos diverses :*

► *Nous sommes sollicités par Lionel Marie et son théâtre pour que nous soyons bénévoles l'an prochain lors d'une représentation (entrée, buvette...). En contre partie, le club récupère le bénéfice de la soirée.*

► *Ecole d'athlé : doit on organiser un kid's ? ou solliciter à nouveau les autres clubs ?*

### *- Différents projets à venir :*

► *Courants de la Liberté 11 /06/2017 : le club prend en charge le coût de l'inscription à hauteur de 12 €. Ainsi, un coureur du club ne déboursa rien pour le 10 km, sur le semi : 18-12 soit 6€ et sur le marathon : 42-12 soit 30 €.*

*L'inscription par équipe doit se faire avant le 10/05.*

*Attention, cette année, les modalités d'inscription change. Chaque licencié devra créer son compte sur la plateforme d'inscription du site Internet : [www.lescourantsdelaliberte.com](http://www.lescourantsdelaliberte.com).*

*Pour intégrer l'équipe, le licencié doit entrer le code avantage.*

*Le club communiquera sur le site internet et fournira le code via un mail.*

► *Interclubs 6/05/2017 à Flers. Le club prend en charge les frais de déplacement et le barbecue du midi.*

► *Foulées Condéennes 14/05/2017. Un tour de cou sera offert à chaque participant à la course.*

*Affectations des postes aux bénévoles.*

*RDV le samedi à 10h et le dimanche à 8h*

► *Les Loups de Moyon nous ont parlé d'un projet de trail entre Moyon et Condé sur Vire*

► *Nous avons reçu une invitation à une réunion d'échange (30/03/2017) avec le Stade Saint Lois Athlétisme pour évoquer le sujet d'une entente entre nos 2 clubs.*

*Une entente est différente d'une fusion. Un nouveau club est créé « le club maitre ». Les 2 clubs deviennent des sections locales. Chaque section locale garde son indépendance financière et administrative.*

*Le but serait de mutualiser les moyens, notamment pour les frais de déplacements qui sont amenés à augmenter avec la nouvelle ligue de Normandie.*

*L'entente concernerait essentiellement les athlètes compétitions de Benjamins à Masters, permettant ainsi de créer des équipes notamment pour les jeunes, les cross et les interclubs.*

***Prochaine réunion : date non déterminée***